

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02008 Numéro SIREN : 408 269 462 Nom ou dénomination : A2L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/036825

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/036825**
n° de gestion : **1996B02008**
n° SIREN : **408 269 462 RCS Lyon**

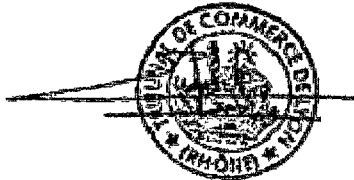
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2L HOLDING - Société par actions simplifiée
rue de la République 69330 Meyzieu -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5127819

36825

Désignation de l'entreprise SAS A 2 L HOLDING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue de la République 69330 MEYZIEU

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 8 2 6 9 4 6 2 0 0 0 1 1

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/07/2017

				Exercice N clos le, 31/07/2017					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	3 518 157	AO			3 518 157
		Constructions		AP	1 071 826	AQ	909 926		161 900
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	83 348	AU	46 486		36 861
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	22 589 116	CV			22 589 116
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	206 753	BE			206 753
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	27 469 201	BK	956 413	26 512 788	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	171 201	BY	19 001		152 200
		Autres créances (3)		BZ	7 262 035	CA			7 262 035
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	2 450 000	CE			2 450 000
Disponibilités		CF	90 215	CG			90 215		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	26 165	CI			26 165	
	TOTAL (III)		CJ	9 999 618	CK	19 001		9 980 617	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	37 468 820	1A	975 414		36 493 406	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A 2 L HOLDING			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 560 000 ...)	DA	6 560 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	656 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	19 165
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 300 469
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 390 291
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	431 628
	TOTAL (III)	DR	431 628
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 244 133
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 080 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 876
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	480 409
	Autres dettes	EA	3 100
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	64 503
	TOTAL (IV)	EC	16 135 852
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	36 493 406
I: ENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 507 876
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 464	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 L HOLDING										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	1 195 699	FH		FI	1 195 699			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 195 699	FK		FL	1 195 699			
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	17 871			
	Autres produits (1) (11)						FQ	6			
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 213 577	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	211 244			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	33 991			
	Salaires et traitements*						FY	501 742			
	Charges sociales (10)						FZ	222 569			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	37 221			
			- dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	19 001		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	5			
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 025 775	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	187 802
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	1 359 407	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	18 101	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM		
	Différences positives de change								GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO		
	Total des produits financiers (V)								GP	1 377 508	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	627 495	
	Différences négatives de change								GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT		
	Total des charges financières (VI)								GU	627 495	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	750 013
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	937 816

Désignation de l'entreprise <u>SAS A 2 L HOLDING</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	14 398	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	14 398	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	57	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	57	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	14 341
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(438 134)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 605 484
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 215 193
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 390 291
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	1 372 545
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	21 394
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	17 871
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales								57			
Régularisations Diverses									14 398		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

 Règles et méthodes comptables**SAS A 2 L HOLDING**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2017, dont le total est de 36 493 406 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 390 291 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 4 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 570 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport	56 887			56 887
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 673 332			4 673 332
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 582 736	6 380		22 589 116
- Autres titres immobilisés	206 754			206 754
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 789 490	6 380		22 795 870
ACTIF IMMOBILISE	27 462 822	6 380		27 469 202

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-14 989	99,33	-1 050
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU CEDEX	500 000	-11 630	100,00	-3 332
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	12 970	95,50	68 078
SC GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	73 554	99,33	14 753
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-245 593	99,90	-78 749
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-490 256	99,33	-91 662
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	352 155	99,33	236 621
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-394 656	100,00	-72 970
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-20 642	99,33	-1 205
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	12 401 131	98,25	763 329
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	6 839 023	97,76	1 784 674
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 270 663	36,50	-842 076

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	891 927	18 000		909 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	25 700	18 811		44 511
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 566	410		1 976
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	919 192	37 221		956 413
ACTIF IMMOBILISE	919 192	37 221		956 413

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 459 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	171 202	171 202	
Autres	7 262 036	7 262 036	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 166	26 166	
Total	7 459 403	7 459 403	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	118 599
Produits financiers à recevoir	4 900
Total	123 499

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 135 852 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 464	17 464		
- à plus de 1 an à l'origine	4 226 669	598 693	2 577 099	1 050 878
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 005	24 005		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 877	67 877		
Dettes fiscales et sociales	195 550	195 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480 410	480 410		
Autres dettes (**)	11 051 118	11 051 118		
Produits constatés d'avance	64 504	64 504		
Total	16 135 852	12 507 876	2 577 099	1 050 878
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	650 532			
(**) Dont envers les associés	182 576			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 182 437 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Elect Eau Gaz à payer	1 146
Personnel detache a payer	12 028
Honoraires a payer	48 588
Interets courus/emprunts	1 190
Inter.courus s/c.c assoc.	8 256
Dette sur congés payés	30 460
Charges a payer sur congés	14 010
Autres taxes a payer	4 810
Cet a payer	824
Taxe fonciere a payer	10 800
Tvts a payer	5 117
Taxe formation a payer	1 378
Taxe apprentissage a payer	1 704
Total	140 311

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	933		
Assurances d avance	7 291		
Assurance vie d avance	10 690		
Documentation générale d avance	348		
Interets des emprunts	744		
CVAE d'avance	6 160		
Total	26 166		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	64 504		
Total	64 504		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 394 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 372 545 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	57	
Régularisations Diverses		14 398
TOTAL	57	14 398

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DIS, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, XL IMMOBILIER, GM IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM, GEM VOYAGES, et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales MS IMMOBILIER, GEM VOYAGES, PICASSO, IMMOLAND, LOCOM, MEYZIEU DISTRIBUTION.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SAS Meyzieu Distribution est de 3 538 189 € soit 1 179 396 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 14 776 € soit 4 925 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 10 009 € soit 3 336 € correspondant à l'impôt.
- * SCI MS Immobilier est de 768 832 € soit 256 277 € correspondant à l'impôt.
- * EURL GemVoyages est de 78 815 € soit 26 271 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 243 345 € soit 81 115 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	117 982 495
Avals et cautions	117 982 495
Engagements en matière de pensions	35 038
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	118 017 533
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 35 038 euros

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 560 000 Euros
Siège social : Rue de la République
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON

SIRET : 408 269 462 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JUILLET 2017)

* Réserve spéciale dotée en application de l'article

238 bis AB du C.G.I : 4 860,00 euros

* Distribution de dividendes..... 500 200,00 euros

* Autres réserves..... 885 231,11 euros

1 390 291,11 euros

Le dividende global s'élève à 500 200,00 Euros, soit un dividende de 1,22 euros par action. Il est éligible à concurrence de 500 149,98 euros ^{*} à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement ^{**} à la source ~~obligatoire~~ édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 50,02 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

* soit au prélèvement forfaitaire unique, soit sur option globale pour le barème progressif.

** forfaitaire non libératoire.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2014	NEANT	NEANT	NEANT
31.07.2015	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)

L'Assemblée Générale rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Mars 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur 451 000 (QUATRE CENT CINQUANTE ET UN MILLE) euros. Le dividende global s'élève à 451 000 Euros, soit un dividende de 1,10 Euros par action. Il est éligible à concurrence d'une somme de 450 954,90 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 45,10 euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve spéciale dotée en application de l'article 238 bis AB du C.G.I :.....	4 860,00 euros
* Distribution de dividendes.....	500 200,00 euros
* Autres réserves.....	885 231,11 euros

	1 390 291,11 euros

Le dividende global s'élève à 500 200,00 Euros, soit un dividende de 1,22 euros par action. Il est éligible à concurrence de 500 149,98 euros* à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement** à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 50,02 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

* soit au prélèvement forfaitaire unique, soit sur option globale pour le barème progressif.

* forfaitaire non libératoire.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2014	NEANT	NEANT	NEANT
31.07.2015	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)

L'Assemblée Générale rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Mars 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur 451 000 (QUATRE CENT CINQUANTE ET UN MILLE) euros. Le dividende global s'élève à 451 000 Euros, soit un dividende de 1,10 Euros par action. Il est éligible à concurrence d'une somme de 450 954,90 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 45,10 euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
COPIE CERTIFIEE CONFORME



ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 Avenue Jacques Cartier
44800 SAINT HERBLAIN

EXEMPLAIRE GREFFE

A2L HOLDING
SAS au capital de 6 560 000 €

Rue de la République
69330 MEYZIEU

408 269 462 RCS LYON

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Juillet 2017

Ce document contient 27 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2017

Aux Associés,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2L HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

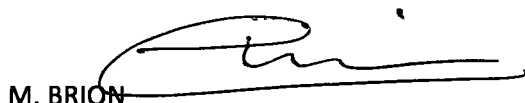
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

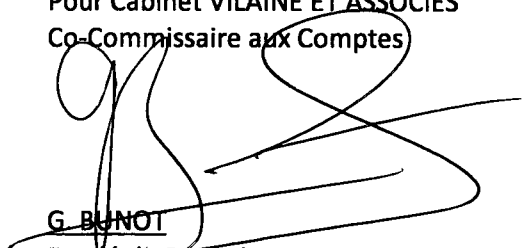
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Saint Herblain, le 10 janvier 2018

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Pour Cabinet VILAINE ET ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes


G. BUNOT
Fondé de Pouvoirs
Commissaire aux Comptes

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2017	Net 31/07/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 518 157		3 518 157	3 518 157
Constructions	1 071 827	909 927	161 900	179 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	83 348	46 487	36 861	56 083
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 589 116		22 589 116	22 582 736
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	206 754		206 754	206 754
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 469 202	956 413	26 512 789	26 543 630
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	171 202	19 001	152 201	469 321
Autres créances	7 262 036		7 262 036	6 862 153
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 450 000		2 450 000	2 450 000
Disponibilités	90 216		90 216	29 764
Charges constatées d'avance (3)	26 166		26 166	15 808
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 999 619	19 001	9 980 618	9 827 047
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 468 821	975 414	36 493 406	36 370 677
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/07/2017	31/07/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	19 165	14 305
Autres réserves	11 300 470	11 569 034
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 390 291	187 296
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 925 926	18 986 635
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 244 134	4 877 472
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 080 139	10 803 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 877	133 279
Dettes fiscales et sociales	195 689	531 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480 410	540 430
Autres dettes	3 101	8 812
Produits constatés d'avance (1)	64 504	57 555
TOTAL DETTES	16 135 852	16 952 414
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 493 406	36 370 677
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 627 976	4 249 693
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 507 876	12 702 721
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 464	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/07/2017	31/07/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 195 699	1 093 060
Chiffre d'affaires net	1 195 699	1 093 060
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 871	13 620
Autres produits	7	880
Total I	1 213 570	1 107 560
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	211 244	225 950
Impôts, taxes et versements assimilés	33 992	71 873
Salaires et traitements	501 742	516 270
Charges sociales	222 569	242 390
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	37 221	15 232
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	19 001	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6	9
Total II	1 025 775	1 071 723
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	187 802	35 837
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 359 407	1 008 564
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		33
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 102	19 301
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 377 509	1 027 897
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	627 495	1 048 205
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	627 495	1 048 205
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	750 014	-20 308
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	937 816	15 529

Compte de résultat (suite)

	31/07/2017	31/07/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 398	58 530
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	14 398	58 530
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	57	90
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	57	90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 341	58 440
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-438 134	-113 327
Total des produits (I+III+V+VII)	2 605 484	2 193 987
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 215 193	2 006 692
BENEFICE OU PERTE	1 390 291	187 296
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 372 545	1 022 893
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 394	22 134

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2017, dont le total est de 36 493 406 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 390 291 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 4 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 570 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport	56 887			56 887
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 673 332			4 673 332
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 582 736	6 380		22 589 116
- Autres titres immobilisés	206 754			206 754
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 789 490	6 380		22 795 870
ACTIF IMMOBILISE	27 462 822	6 380		27 469 202

Notes sur le bilan
Immobilisations financières**Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-14 989	99,33	-1 050
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU CEDEX	500 000	-11 630	100,00	-3 332
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	12 970	95,50	68 078
SC GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	73 554	99,33	14 753
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-245 593	99,90	-78 749
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-490 256	99,33	-91 662
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	352 155	99,33	236 621
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-394 656	100,00	-72 970
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-20 642	99,33	-1 205
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	12 401 131	98,25	763 329
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	6 839 023	97,76	1 784 674
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 270 663	36,50	-842 076

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	891 927	18 000		909 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	25 700	18 811		44 511
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 566	410		1 976
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	919 192	37 221		956 413
ACTIF IMMOBILISE	919 192	37 221		956 413

Notes sur le bilan

Actif circulant

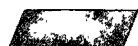
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 459 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	171 202	171 202	
Autres	7 262 036	7 262 036	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 166	26 166	
Total	7 459 403	7 459 403	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	118 599
Produits financiers à recevoir	4 900
Total	123 499



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 135 852 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 464	17 464		
- à plus de 1 an à l'origine	4 226 669	598 693	2 577 099	1 050 878
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 005	24 005		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 877	67 877		
Dettes fiscales et sociales	195 550	195 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480 410	480 410		
Autres dettes (**)	11 051 118	11 051 118		
Produits constatés d'avance	64 504	64 504		
Total	16 135 852	12 507 876	2 577 099	1 050 878
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	650 532			
(**) Dont envers les associés	182 576			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 182 437 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Elect Eau Gaz à payer	1 146
Personnel detache a payer	12 028
Honoraires a payer	48 588
Interets courus/emprunts	1 190
Inter.courus s/c.c assoc.	8 256
Dettes sur congés payés	30 460
Charges a payer sur congés	14 010
Autres taxes a payer	4 810
Cet a payer	824
Taxe foncière a payer	10 800
Tvts a payer	5 117
Taxe formation a payer	1 378
Taxe apprentissage a payer	1 704
Total	140 311

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d'avance	933		
Assurances d'avance	7 291		
Assurance vie d'avance	10 690		
Documentation générale d'avance	348		
Interêts des emprunts	744		
CVAE d'avance	6 160		
Total	26 166		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	64 504		
Total	64 504		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 394 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 372 545 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	57	
Régularisations Diverses		14 398
TOTAL	57	14 398

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DIS, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, XL IMMOBILIER, GM IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM, GEM VOYAGES, et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales MS IMMOBILIER, GEM VOYAGES, PICASSO, IMMOLAND, LOCOM, MEYZIEU DISTRIBUTION.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SAS Meyzieu Distribution est de 3 538 189 € soit 1 179 396 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 14 776 € soit 4 925 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 10 009 € soit 3 336 € correspondant à l'impôt.
- * SCI MS Immobilier est de 768 832 € soit 256 277 € correspondant à l'impôt.
- * EURL GemVoyages est de 78 815 € soit 26 271 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 243 345 € soit 81 115 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	117 982 495
Avals et cautions	117 982 495
Engagements en matière de pensions	35 038
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	118 017 533
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 35 038 euros